

Chers Amis Œnologues et Membres de CATO,

Nous vous rappelons que vous êtes chaleureusement invités aux réjouissances du **29 août 2020**.

**LE PROGRAMME DU JOUR A ÉTÉ QUELQUE PEU MODIFIÉ COMME SUIT :**

À **9 h 30**, la visite du **Domaine de Mellemont** - Avenue Lieutenant Bigourdan 1, à 1360 Thorembais-les-Béguines. Pierre Rion, ingénieur civil, Thorembaisien d'adoption, passionné de vin depuis toujours, s'est un jour dit que l'aventure et, en tous cas, le challenge en valait la peine. C'est ainsi que les 100 premiers pieds de vigne alsaciens ont été plantés en ce village brabançon au printemps 1991. Le choix s'est porté sur le Müller-Thurgau. En rouge, c'est le Pinot Noir. En 2005, Domaine de Mellemont triple sa superficie. 11 000 pieds supplémentaires de Müller-Thurgau et de quelques autres cépages blancs sont plantés sur un terrain bien exposé.

À **12 h 00**, déjeuner au restaurant du **Golf de Rigenée**, Rue du Châtelet 62, à 1495 Villers-la-Ville. Si le parking du restaurant est plein, un deuxième parking, vaste et gratuit, vous est proposé quelques dizaines de mètres plus loin.

À **15 h 00**, la visite du vignoble de l'**Abbaye de Villers-la-Ville**. Notre groupe sera attendu rue de l'Abbaye 53, à 1495 Villers-la-Ville, devant l'Office du Tourisme.

A l'instar de certains domaines bien connus en Bourgogne, le vignoble est un véritable clos adossé aux ruines d'une authentique abbaye cistercienne. Depuis 1990, la Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers-la-Ville réhabilite la petite vigne du jardin de l'abbé qui avait été laissée en friche. Les vigneronns de *Villers-la-Vigne* ont choisi de planter des cépages interspécifiques, c'est-à-dire issus de croisements entre cépages nobles et cépages résistant aux maladies cryptogamiques, mieux adaptés à nos contrées : Regent, Phoenix et Muscaris, des cépages interspécifiques d'origine allemande.

Pour des impératifs d'organisation liés aux contraintes gouvernementales dues à la pandémie, nous devons fixer la date limite d'inscription au **23 août 2020**. La participation aux frais est de **65 €/pers.** (dégustations et déjeuner/boissons compris) à verser sur le compte de CATO **BE39 1431 1074 6419** avec la mention « **Visites 29-08-20** ».

Nous espérons vous voir nombreux à cet événement.

Bien cordialement,

Le Comité